
DESTINATAIRES :	À tous les médecins, gestionnaires en soins infirmiers et aux membres du personnel en soins infirmiers des unités d'obstétrique du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques Ysabel Conway, conseillère en soins infirmiers volet obstétrique et petite enfance
DATE :	2022-09-28
OBJET :	Déploiement de l'OIPI-913 Pommade médicamentée pour mamelons (Dr Newman)

Une nouvelle ordonnance OIPI-913 Pommade médicamentée pour mamelons (Dr Newman) sera disponible à partir du 28 septembre 2022 sur Intranet dans la section Publications et documents d'Intranet :

[OIPI-913 Pommade médicamentée pour mamelons \(Dr Newman\)](#)

Cette ordonnance est en complément de l'OIPI-830 Congé post-partum.

La pommade est généralement indiquée en présence de mamelons douloureux, associés à des crevasses et/ou gerçures importantes sans amélioration suite à la correction de la prise du sein.

À initier après échec des crèmes de type lanoline. Il est fortement recommandé de consulter un professionnel en allaitement avant l'initiation de la pommade. Le meilleur traitement pour les mamelons douloureux est la prévention. La meilleure prévention est d'assurer une bonne prise du sein par le bébé dès le premier jour.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

YC/CR